## DELIBERATION N°2022/29

Envoyé en préfecture le 06/09/2022 Recu en préfecture le 06/09/2022

Affiché le

ID: 081-218100980-20220830-DELIB2022\_29-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents

Au Conseil municipal: 15

En exercice : 15 Présents :

## **SEANCE DU MARDI 30 AOUT 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 30 Aout à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José NUNES, Maire.

<u>Présents</u>: : José NUNES, Christophe MAURIES, Marie-Florence FARAL, Didier MAHOUX, Jean-Bernard CEBE, Thierry CAUSSE, Nicolas CAUSSE, Mathieu LAFON, Julien AMALRIC, Laura GANSEMAN, Catherine AURIOL, Hélène VA, Pierre MONTENEGRO, Thierry ZANARDO, Sabine Gorsse

## Absent et excusé :

Date de la convocation : 01/08/2022

Date d'affichage: 01/08/2022

Madame Laura GANSEMAN est nommée secrétaire de séance

## OBJET : Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire et Monsieur Christophe MAURIES, Adjoint au Maire, présentent le Plan Communal de Sauvegarde mise à jour à l'ensemble du Conseil municipal.

Ce document définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population en cas d'évènement sur la commune. Il sera adressé à la Préfecture. Un arrêté d'approbation devra être pris par le Maire.

Le Conseil municipal, qui a été sollicité au cours de l'élaboration de la mise à jour du document, approuve à l'unanimité le plan communal de sauvegarde tel qu'il est présenté et finalisé et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme, le Maire, José NUNES.

